

Juin 2024

RAPPORT D'ETUDE

Actions Région Guadeloupe n°3 : Etudiants en médecine

Etude sur les Etudiants en médecine à la
suite de la réforme du 2^{ème} cycle

ORSaG

Observatoire Régional de la Santé
de Guadeloupe



Table des matières

Glossaire	4
Introduction.....	6
Matériels et Méthode	7
I. Présentation des Résultats.....	8
A. Profil des étudiants	8
B. Motivations et craintes dans l'exercice du métier	9
1. Source de motivations pour devenir médecin.....	9
2. Source de craintes pour devenir médecin	10
3. Avantage du deuxième cycle en Guadeloupe.....	11
C. Aide en soutien à l'étude	12
D. Choix de réaliser l'internat en Guadeloupe	13
E. Le Choix de spécialité	14
F. Le Choix d'exercice professionnel et ses déterminants	15
1. Le choix d'exercice	15
G. Plus de freins en Guadeloupe	20
H. Inciter à exercer dans une zone prioritaire	22
I. La télémédecine	23
II. Discussion.....	23
A. Profil des étudiants en médecine.....	23
B. Choix et condition à la poursuite d'études	24
C. Choix d'exercice professionnel et de carrière.....	26
Conclusion	27

Table des illustrations

<i>Figure 1 : Parité des étudiants en Médecine</i>	<i>8</i>
<i>Figure 2 : Région de réalisation de la 1^{ère} année d'étude de Médecine selon le niveau d'étude.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 3 : Profession Parents 1 et Parents 2 des étudiants en Médecine.....</i>	<i>8</i>
<i>Figure 4 : Parcours d'entrée des étudiants en Médecine</i>	<i>9</i>
<i>Figure 5 : Quelles sont les motivations pour devenir médecin ?</i>	<i>10</i>
<i>Figure 6 : Quelles Craintes pour devenir médecin ?</i>	<i>10</i>
<i>Figure 7 : Quels avantages pour la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe ?.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 8 : Avez-vous des craintes dans la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe ?.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 9 : Aide à la poursuite d'étude en Guadeloupe ?.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 10 : Choix de réaliser l'internat en Guadeloupe ?</i>	<i>13</i>
<i>Figure 11 : Lieu d'exercice en priorité après les études ?</i>	<i>14</i>
<i>Figure 12 : Souhait d'exercice professionnel après les études ?.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 13 : Choix d'exercice professionnel libéral.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 14 : Déterminant en choix d'exercice professionnel libéral.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 15 : Freins au choix d'exercice professionnel libéral.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 16 : Choix d'exercice professionnel salarié</i>	<i>18</i>
<i>Figure 17 : Déterminant au choix d'exercice professionnel salarié</i>	<i>19</i>
<i>Figure 18 : Freins au choix d'exercice professionnel salarié</i>	<i>20</i>
<i>Figure 19 : Freins au choix d'exercice professionnel en Guadeloupe ?.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 20 : Freins au choix d'exercice professionnel en Guadeloupe</i>	<i>21</i>
<i>Figure 21 : Qu'est-ce qui inciterait à exercer dans une zone d'intervention prioritaire ?.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 22 : Connaître les dispositifs existants pour les aides à l'installation ?.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 23 : Souhait d'être informé et aidé pour un projet d'installation ?</i>	<i>22</i>
<i>Figure 24 : Recourir à la télémédecine ?</i>	<i>23</i>

Glossaire

ECN : Epreuve classante Nationale, épreuve qui permet à l'étudiant de valider leur deuxième cycle de médecine.

LAS : Licence option Accès santé

PASS : Parcours accès spécifique santé

PACES : Première année commune aux études de santé

DFASM1 : Diplôme

APL : Aides personnalisées au logement

CESP : Le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP), créé par la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, prévoit que les étudiants en médecine peuvent se voir accorder une allocation mensuelle à partir de la 4^{ème} année des études médicales. En contrepartie de l'allocation perçue et pendant un nombre d'années égal au temps de perception, les étudiants doivent exercer leurs fonctions, à compter de la fin de leur formation, dans des lieux d'exercice spécifiques, dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins. Plus d'information sur : <https://sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/le-contrat-d-engagement-de-service-public-cesp/article/le-principe-du-cesp>

CDE : Le Contrat de Début d'Exercice (CDE) s'adresse à l'ensemble des médecins qui exercent depuis moins d'un an. Il est mis en place par le ministère du travail, de la santé et des solidarités, et constitue une aide financière à l'installation en contrepartie d'une installation en zone prioritaire, pratiquer les tarifs de secteurs et s'inscrire dans un dispositif d'exercice coordonné. Plus d'information sur : <https://sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/contrat-de-debut-d-exercice-cde/CDE>

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CH : Centre Hospitalier

SIES : Sous-direction des Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques

Points clés

- *80% des étudiants de 3^{ème} année et 49,7% de 4^{ème} année proviennent d'une première année « PASS » ;*
- *Pour la majorité des étudiants, les parents occupent des postes de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou employés ;*
- *Les principales motivations sont de faire un métier utile, sauver des vies et aider les patients ;*
- *Les principales craintes sont de ne pas atteindre l'équilibre vie privée, vie professionnelle, d'avoir un rythme de travail soutenu et de commettre des erreurs médicales ;*
- *50% des étudiants souhaitent faire leur internat en Guadeloupe ;*
- *Les principales spécialités choisies sont la médecine générale, la chirurgie et la pédiatrie (bien que de nombreux étudiants ne soient pas encore fixés) ;*
- *82% des étudiants de 3^{ème} année et 89% de 4^{ème} année déclarent faire le choix d'un exercice professionnel mixte (64% des 3^{ème} année et 79% des 4^{ème} année souhaiteraient travailler et s'installer en groupe) ;*
- *60% des étudiants interrogés pensent qu'il y a plus de freins en Guadeloupe que dans d'autres régions.*

Introduction

En Guadeloupe en 2022, la densité de médecins généralistes, tous modes d'exercice confondus, est plus faible qu'en France Hexagonale. On compte 148 médecins généralistes pour 100 000 habitants vs 150 en hexagone tous modes d'exercice confondus et 90 pour 100 000 hab. vs 97 en hexagone pour les médecins généralistes libéraux¹. La différence est d'autant plus grande pour les médecins spécialistes (153 médecins spécialistes pour 100 000 habitants en Guadeloupe vs 193 en France Hexagonale tous modes d'exercice confondus et 72 spécialistes libéraux pour 100 000 habitants en Guadeloupe contre 93/100 000 dans l'Hexagone). En 2021, la Guadeloupe était la 4^{ème} région française ayant la densité de médecins généralistes libéraux la plus faible et la 7^{ème} pour les médecins spécialistes. Des disparités sont également observées au niveau des communes où 12 d'entre elles sont dépourvues de médecins spécialistes. On note que 21 communes de la Guadeloupe sont classées « Zone d'intervention prioritaire » par l'ARS². Cela représente un enjeu majeur de santé publique en termes d'accessibilité et d'offres de soins pour les politiques locales. Par ailleurs, du fait du vieillissement de la population et de ses spécificités en santé (le nombre de patients en ALD est supérieur à la France Hexagonale)³, la demande de soins va s'accroître au fil des années. En effet, selon le rapport de l'Insee de 2023, la Guadeloupe subit un recul démographique qui s'accroît avec une baisse des naissances et une augmentation des personnes âgées de 60 ans et plus. La Guadeloupe serait en 2030 le deuxième DROM, derrière la Martinique, avec la part la plus élevée des 60 ans et plus (30% de la population Guadeloupéenne).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer une densité médicale aussi faible. Il y a tout d'abord le manque de médecins formés en raison du numérus clausus. En 2018 à l'Université des Antilles, 142 étudiants étaient admis en 2^{ème} année de médecine sur 1104 candidats, soit environ 13 % de l'effectif⁴. En 2020, le numérus clausus a été remplacé par le numérus « apertus » avec une légère augmentation de l'effectif, mais les effets de cette modification ne seront visibles que d'ici 2030. En 2022, il était de 206 places en médecine à l'Université des Antilles-Guyane⁵.

Un autre facteur pourrait concerner l'attractivité du territoire pour les jeunes médecins. Généralement, les territoires les mieux dotés en médecins généralistes sont souvent plus attractifs, tant du point de vue démographique que des équipements (sportifs, culturels, commerciaux et scolaires). L'accessibilité aux médecins généralistes s'inscrit ainsi dans une problématique plus globale d'aménagement du territoire sur laquelle les politiques publiques doivent aussi s'appuyer pour rendre attrayante leur installation. Les déserts médicaux semblent être une préoccupation pour les étudiants en médecine. Cependant, et malgré les aides existantes facilitant l'installation dans ces zones, ce ne sont pas uniquement ces dispositifs qui les inciteront à y aller⁶. Dans cette enquête de Apple Search, les étudiants ont revendiqué une ambition d'avoir une qualité de vie satisfaisante. Ils craignent de sacrifier leur vie privée et d'avoir une quantité de travail trop importante. Cela diffère du modèle classique du médecin généraliste qui ne compte pas ses heures de travail.

¹ Drees / ASIP-Santé, répertoire RPPS, Insee-RP – Exploitation Fnors

² Arrêté ARS/DDAPS/SDPS du 16 novembre 2022 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins concernant la profession de médecin

³ ORSaG - Maladies chroniques et mortalité toutes causes en Guadeloupe 2021

⁴ <https://www.medshake.net/PACES/numerus-clausus/antilles/>

⁵ [Délibération N°2023-18 Organisation du 2^e cycle des études de médecine et modalités de contrôle des connaissances](#)

⁶ Appel Medical Search – Enquête sur les motivations des étudiants en Médecine 2016

Aux Antilles, il existe une seule faculté de médecine « Hyacinthe BASTARAUD » depuis 1988. A partir de 2009, elle disposait d'un premier et d'un troisième cycle d'études médicales pour former les nouvelles générations de médecins pour trois régions : la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Jusqu'à septembre 2023, les étudiants devaient partir en France Hexagonale après la 3ème année pour poursuivre leurs études. Ainsi pendant plusieurs années, seul un étudiant sur trois revenait exercer dans son territoire d'origine, pourtant en manque de médecins. Avec l'ouverture du 2ème cycle en Guadeloupe, il y a une probabilité plus élevée que les jeunes médecins s'installent sur le territoire après leurs études et que le nombre de médecins s'accroît. Aussi, augmenter la densité médicale sur notre territoire repose tant sur la formation des nouveaux médecins que sur l'attractivité de la Guadeloupe pour exercer la médecine. La collectivité régionale de la Guadeloupe a décidé d'œuvrer pour une santé durable de sa population. Elle entend soutenir, par le biais de financements notamment, les structures et professionnels de santé dans l'amélioration de leur offre de soins. Dans le but d'identifier les motivations et les attentes professionnelles mais aussi les craintes des étudiants en médecine qui souhaiteraient exercer en Guadeloupe, la Région Guadeloupe a missionné l'Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe (ORSaG) pour réaliser une enquête en ligne auprès de l'ensemble des étudiants de 3ème année et de 4^{ème} année de la faculté Hyacinthe BASTARAUD.

L'objectif principal de cette étude est d'identifier les choix de carrières et les attentes professionnelles des étudiants en médecine à l'Université des Antilles.

Il s'agira plus précisément :

- D'identifier les choix du mode d'exercice des futurs médecins
- D'identifier les sources de motivation et aussi les craintes pour exercer la médecine en Guadeloupe
- D'identifier les besoins professionnels pour ces futurs médecins

Matériels et Méthode

Il s'agit d'une étude descriptive transversale réalisée via une enquête anonyme en ligne. L'ensemble des étudiants inscrits en 3ème année et en 4ème année au Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles pour l'année universitaire 2023-2024 ont été interrogés d'octobre 2023 à fin janvier 2024. Le questionnaire, composé de 26 questions, analyse le profil des étudiants, leurs motivations et craintes concernant la poursuite de leurs études et leurs choix professionnels, leurs choix de carrière et leurs attentes professionnelles.

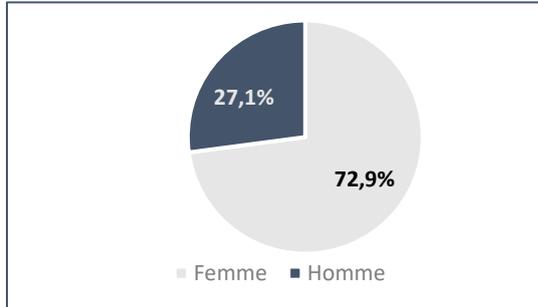
A la rentrée 2023, on compte 230 étudiants inscrits en 3ème année de médecine et 141 inscrits en 4ème année. L'association « *Medik West Indies* » (association des étudiants en Médecine des Antilles-Guyane) et la faculté de médecine ont aidé à la diffusion du questionnaire à l'ensemble des étudiants. Parmi l'ensemble des étudiants en médecine, 166 (45%) ont accepté de répondre au questionnaire (81 étaient inscrits en 3ème année et 85 en 4ème année).

L'analyse de données est réalisée avec le logiciel R Studio 4.3.1 (un environnement de développement intégré pour le langage de programmation R). Les comparaisons des proportions et des moyennes seront réalisées à l'aide du test Chi2 ou du test de Student avec un seuil de significativité de 5%. Les informations manquantes seront signalées. Le questionnaire étant anonyme et ne contenant pas de données sensibles, il n'y a pas eu de demande d'autorisation CNIL.

I. Présentation des Résultats

A. Profil des étudiants

Figure 1 : Parité des étudiants en Médecine

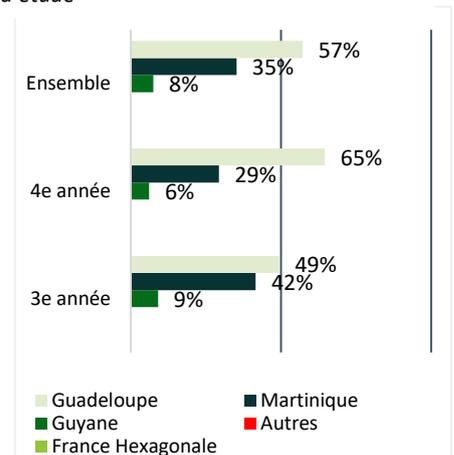


La majorité des étudiants ayant répondu au questionnaire sont des étudiantes (72,9%) âgées en moyenne de 22 ans.

Source & Exploitation : ORSaG
Lecture : 27,1% des étudiants ayant répondu à l'enquête sont de sexe masculin.

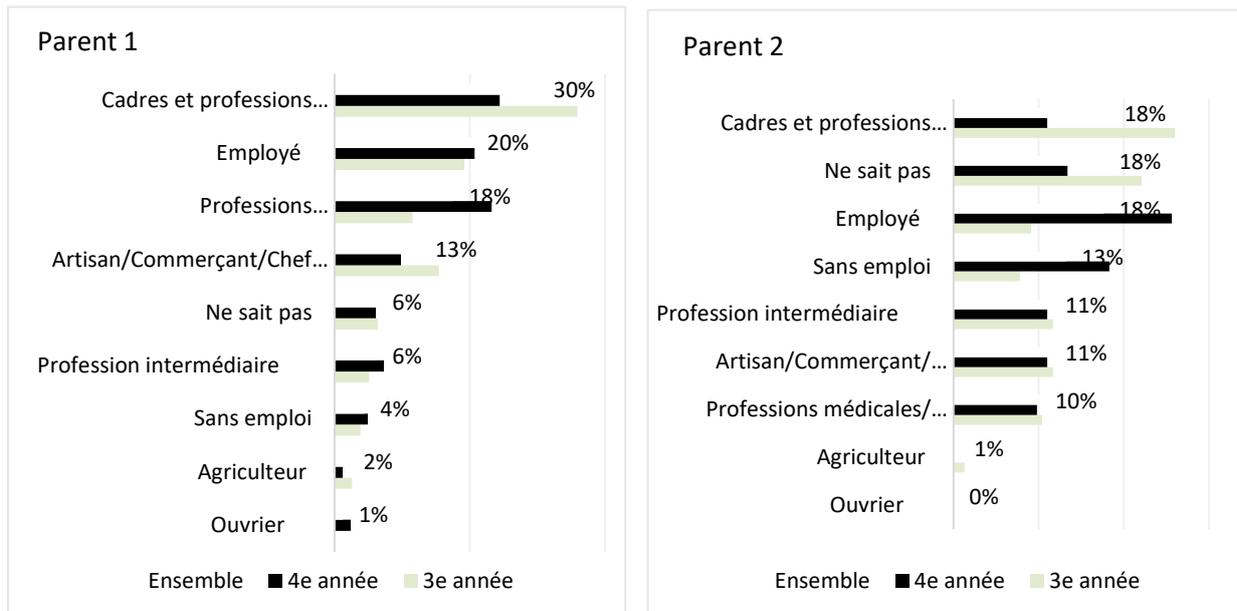
La majorité des étudiants ayant répondu au questionnaire venait de Guadeloupe et de Martinique. En effet, un peu plus de la moitié (53,6 %) des étudiants résidaient en Guadeloupe et un tiers (33,1 %) d'entre eux résidaient en Martinique jusqu'au Baccalauréat. On notera également que 57,2 % des étudiants ont réalisé leur première année d'étude de médecine en Guadeloupe et 35,2 % des étudiants ont réalisé leur première année d'étude de médecine en Martinique.

Figure 2 : Région de réalisation de la 1^{ère} année d'étude de Médecine selon le niveau d'étude



Source & Exploitation : ORSaG
Lecture : 64,6% des étudiants en quatrième année de médecine ont réalisé leur première année de médecine en Guadeloupe

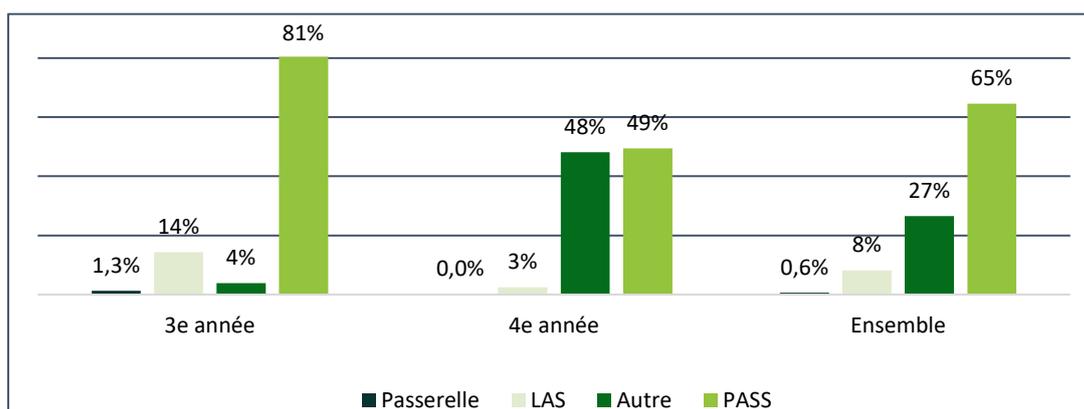
Figure 3 : Profession Parents 1 et Parents 2 des étudiants en Médecine



Source & Exploitation : ORSaG
Lecture : 30 % des parents 1 et 18 % des parents 2 des étudiants répondant au questionnaire sont cadres ou professions intellectuelles supérieures

Les étudiants en médecine proviennent majoritairement d'un milieu social favorisé. En effet, il est important de noter qu'il s'agit d'études longues et coûteuses qui ne sont pas accessibles à tous. Ainsi, on remarque que les étudiants sont issus majoritairement de parents cadres et de professions intellectuelles supérieures (30%) ou employés (20%). Pour information, selon les données de l'Insee en 2021 sur le territoire de la Guadeloupe, les employés représentaient 33.9 % et les cadres et professions intellectuelles supérieures (comprenant les professions médicales) représentaient 11.5% des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans (Sources Insee RP 2018). Même si le fait que l'orientation des parents n'influence pas le choix des études des étudiants, le statut social quant à lui semble l'influencer.

Figure 4 : Parcours d'entrée des étudiants en Médecine



Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : La majorité des étudiants, 64.6% sont issus du parcours d'accès spécifique santé (PASS) dans le cadre de leur 1^{ère} année de Médecine.

Avant la réforme de 2020, la majorité des étudiants provenait de PACES pour leur première année. Dans notre étude, la majorité (81%) des étudiants en 3^{ème} année proviennent du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS), puis de la Licence Accès Santé (LAS). Pour les étudiants de 4^{ème} année de médecine, ils proviennent de PACES et de PASS. Mais il faut observer que des étudiants en 4^{ème} année ayant redoublé la PACES se sont retrouvés dans une année charnière et ne pouvaient pas redoubler en PASS ou en LAS. Ces étudiants ont fait l'objet d'un arrêté ministériel, à l'échelle nationale, dans lequel les étudiants ont pu exceptionnellement redoubler la PACES maintenue sur l'année 2020 – 2021, spécialement pour ces étudiants. Il faut donc noter que certains étudiant en 4^{ème} année ayant redoublé à plusieurs reprises ont connu deux réformes majeures, soit la réforme R1C (réforme du premier cycle de santé) et la R2C (réforme du deuxième cycle de médecine) en Guadeloupe.

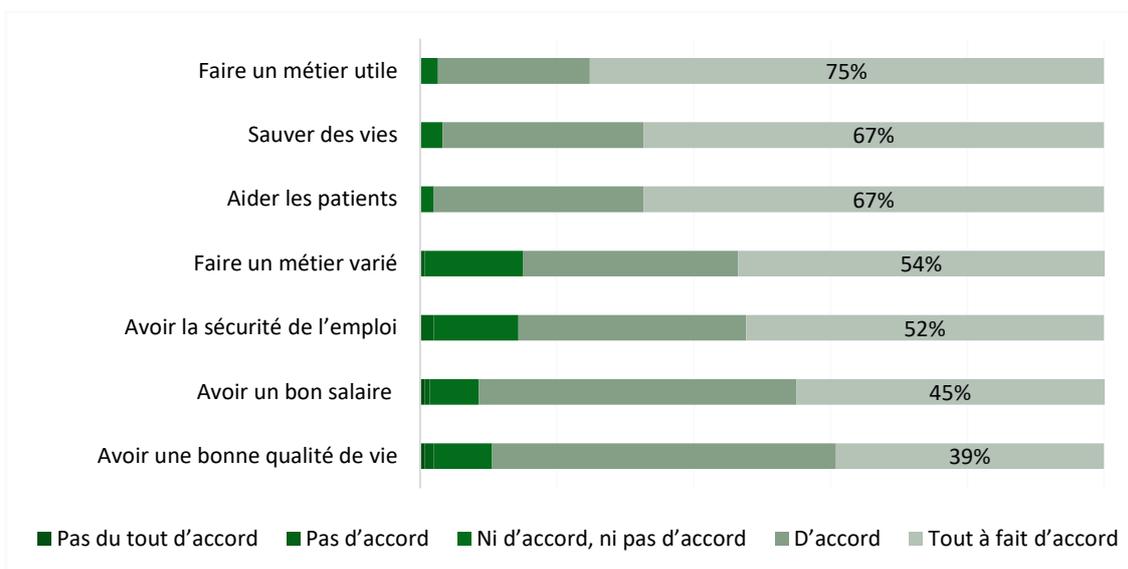
B. Motivations et craintes dans l'exercice du métier

1. Source de motivations pour devenir médecin

Différentes motivations sont mises en valeur dans cette analyse et sont les mêmes que celles retrouvées dans de nombreuses autres études. Les étudiant ayant répondu au questionnaire souhaiteraient en devenant médecin « faire un métier utile », « aider les patients » ou encore « sauver des vies ». Le fait d'avoir une « bonne qualité de vie » n'est pas une des principales motivations des étudiants de Guadeloupe contrairement à certaines données relevées dans des enquêtes menées dans

l'Hexagone. Donc quelque que soit l'année d'études, les trois principales motivations sélectionnées par les étudiants ne changent pas.

Figure 5 : Quelles sont les motivations pour devenir médecin ?



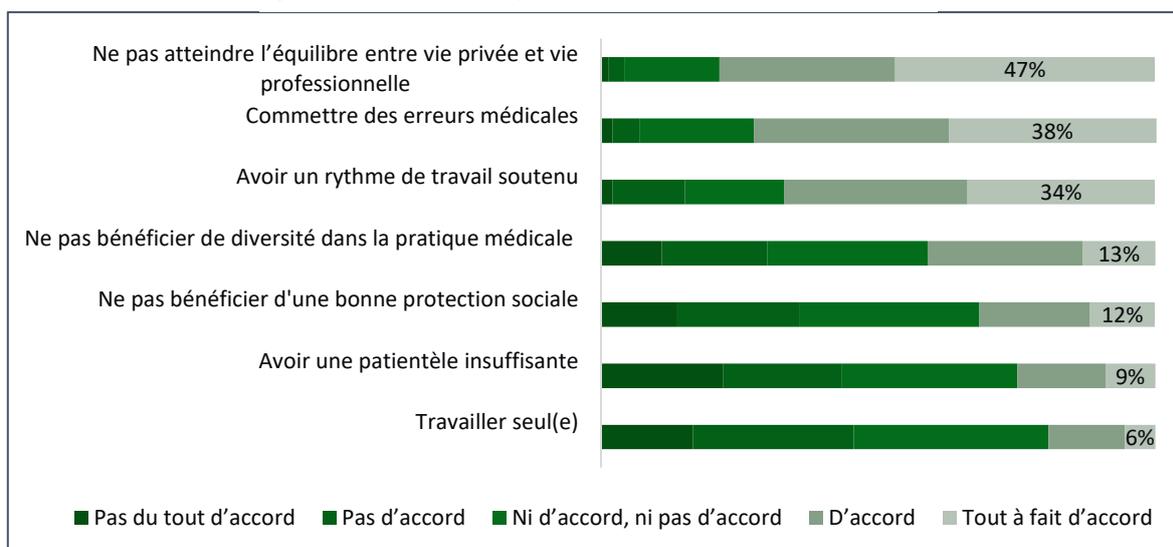
Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 39% des étudiants en médecine en 3^{ème} et 4^{ème} année en Guadeloupe ont pour motivation « d'avoir une bonne qualité de vie » pour devenir médecin.

2. Source de craintes pour devenir médecin

Concernant les craintes, elles ne diffèrent pas non plus d'études antérieures menées principalement auprès d'internes en médecine mais pas seulement. Les étudiants ayant répondu au questionnaire craignent de « ne pas atteindre l'équilibre vie privée et vie professionnelle », de « commettre des erreurs médicales » et de « Avoir un rythme de travail soutenu ». Quelle que soit l'année, les trois principales craintes sélectionnées par les étudiants dans notre étude ne changent pas et ne diffèrent pas particulièrement d'études qui ont pu être réalisées dans l'Hexagone.

Figure 6 : Quelles Craintes pour devenir médecin ?



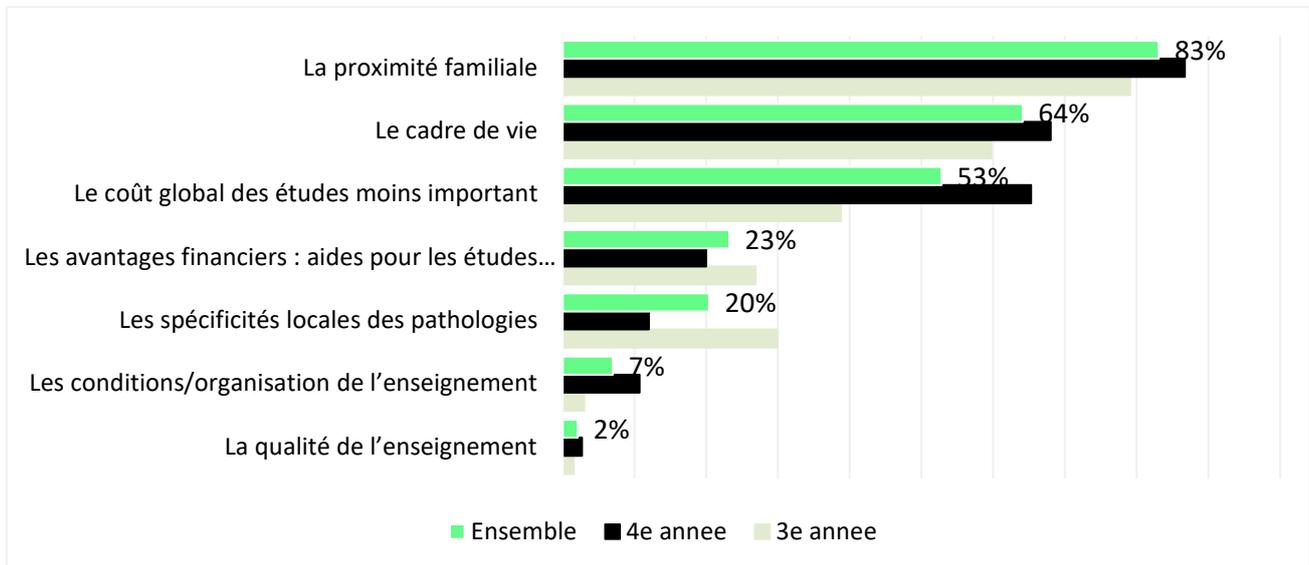
Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 38% des étudiants en médecine en 3^{ème} et 4^{ème} année en Guadeloupe ont pour craintes « de commettre des erreurs médicales » pour devenir médecin.

3. Avantage du deuxième cycle en Guadeloupe

Les principaux avantages de la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe évoqués par les étudiants sont la proximité familiale (83.1 %) et le cadre de vie (64.1 %). La proximité familiale semble être un facteur important, les études de médecine étant relativement dures, la famille peut parfois représenter un soutien psychologique important.

Figure 7 : Quels avantages pour la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe ?



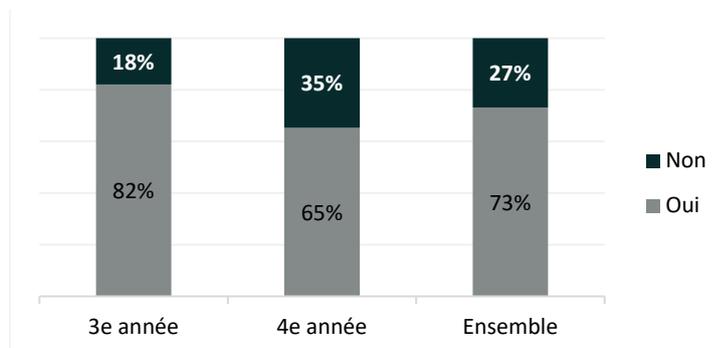
Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 52.8% des étudiant en médecine en 3^{ème} et 4^{ème} année trouvent que « le coût global des études moins important » est un avantage à la réalisation d'un deuxième cycle en Guadeloupe.

Un avantage qui ressort également dans le choix du deuxième cycle en Guadeloupe est la prise en compte de la réalité économique avec notamment un coût global des études moins important en restant sur le territoire.

Les craintes des étudiants à réaliser leur deuxième cycle en Guadeloupe sont des craintes concernant la bonne réalisation des études et non des craintes en rapport aux conditions d'études en elles-mêmes (équipement, matériel, bon environnement de travail, communication en équipes enseignantes ou administratives et étudiants).

Figure 8 : Avez-vous des craintes dans la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe ?



Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 82% des étudiant en 3^{ème} année de médecine en Guadeloupe ont des craintes dans la réalisation du 2^{ème} cycle en Guadeloupe.

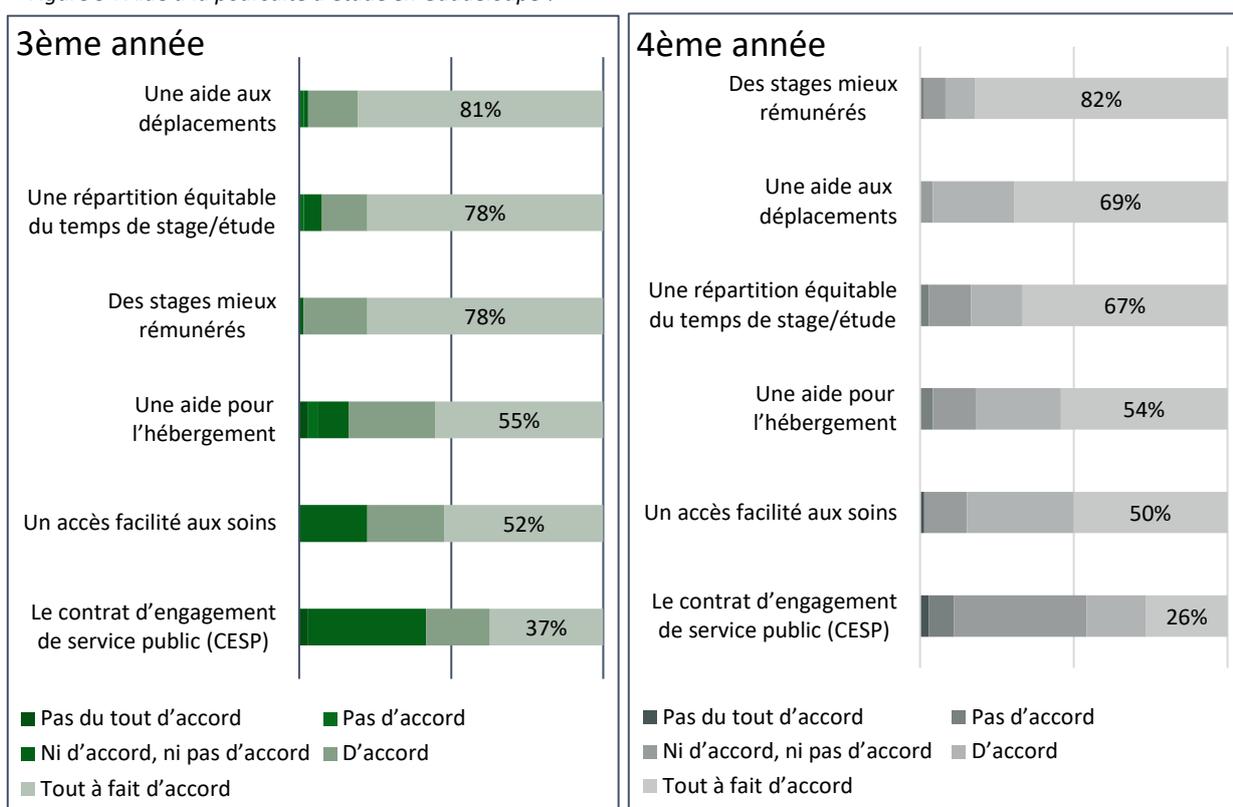
En 2024, 73 % des étudiants ayant répondu au questionnaire ont des craintes par rapport à la réalisation du deuxième cycle en Guadeloupe. Les étudiants ont pu s'exprimer sur les raisons de ces inquiétudes au travers de verbatims. Dans leurs réponses apparaissent des craintes organisationnelles et de communication avec la faculté, en lien également avec la qualité de l'enseignement. Par exemple un étudiant de troisième année s'exprime sur ses craintes par rapport à l'enseignement : « *la qualité de l'enseignement due à sa nouveauté, beaucoup de cours en distanciel, la qualité du CHU* », un autre exprime ses craintes concernant l'organisation : « *craintes au niveau de l'organisation, vitesse de transmission des informations, santé mentale, accompagnement* ».

Pour les étudiants en quatrième année, on retrouve les mêmes craintes dans leurs discours : « *Peur des problématiques pouvant survenir liées à l'organisation de l'année et des problèmes techniques* ». Notons ici que les étudiants en 4^{ème} année de médecine sont la première génération à bénéficier de la réforme. Dans les verbatims les étudiants se définissent comme la promo « *test/cobaye* » et dénoncent des difficultés de communication avec l'université : « *Mauvaise communication avec la faculté, des problèmes d'organisation des examens, sourde oreille lors des discussions* ».

C. Aide en soutien à l'étude

Les études de Médecine sont des études longues et coûteuses qui nécessitent pour la majorité des étudiants un appui financier. Les aides au soutien à la poursuite des études sélectionnées en majorité par les étudiants ayant répondu au questionnaire étaient principalement des *stages mieux rémunérés*, une *meilleure répartition du temps entre les stages et les études*, et une *aide au déplacement*.

Figure 9 : Aide à la poursuite d'étude en Guadeloupe ?



Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 81% des étudiants en 3^{ème} année et 69% des étudiants en 4^{ème} année de médecine déclarent qu'une aide aux déplacements serait une aide qui pourrait apporter un soutien pour poursuivre leurs études.

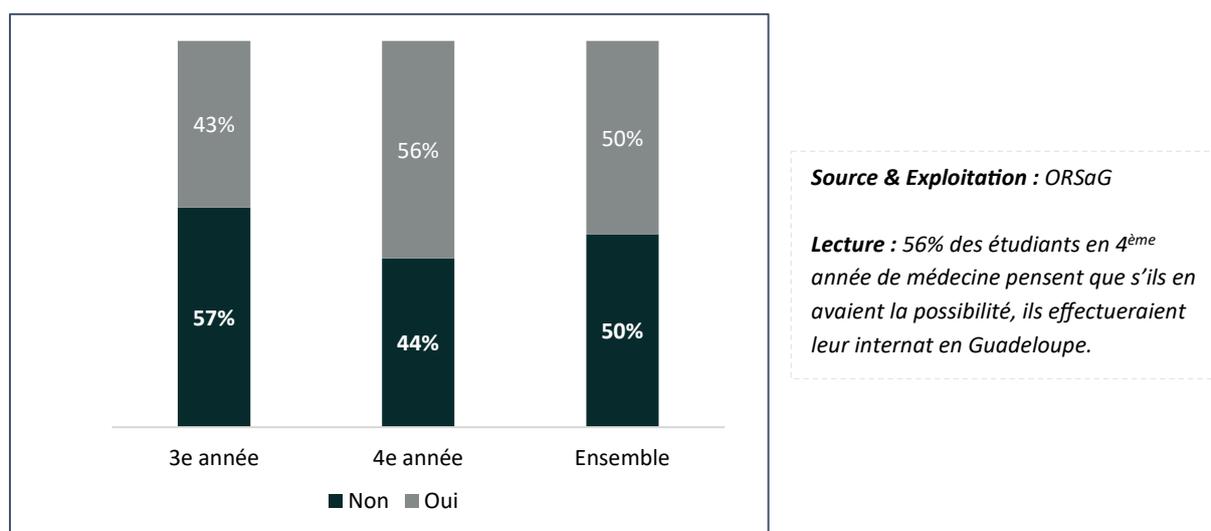
On observe une différence entre les étudiants en 3^{ème} année et en 4^{ème} année de médecine. Les étudiants de 4^{ème} année souhaiteraient prioritairement obtenir des stages mieux rémunérés, des aides au déplacement, ainsi qu'une répartition équitable du temps de stage/étude. Les étudiants de 3^{ème} année quant à eux sont plus préoccupés par des aides pour le déplacement et pour une répartition équitable du temps de stage et d'étude.

Parmi les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année participant, respectivement 29% et 28% d'entre eux ont précisé que d'autres aides seraient importantes à leurs yeux et réellement efficaces pour les soutenir dans la poursuite des études de médecine. Telles que des aides « *financières* », des aides « *académiques pour la préparation des examens (ECN) et des cours* », des aides à « *l'achat de matériel ou fournitures* », ou encore une aide pour un accéder à « *un soutien psychologique* ».

D. Choix de réaliser l'internat en Guadeloupe

Parmi les étudiants répondants, 50 % d'entre eux feraient le choix de réaliser leur internat en Guadeloupe. Pour les autres étudiants qui ne souhaitent pas faire ce choix, les raisons énoncées sont principalement liées à un choix de spécialité et de formation des étudiants. Le choix d'internat dépend majoritairement de l'offre de formation des universités.

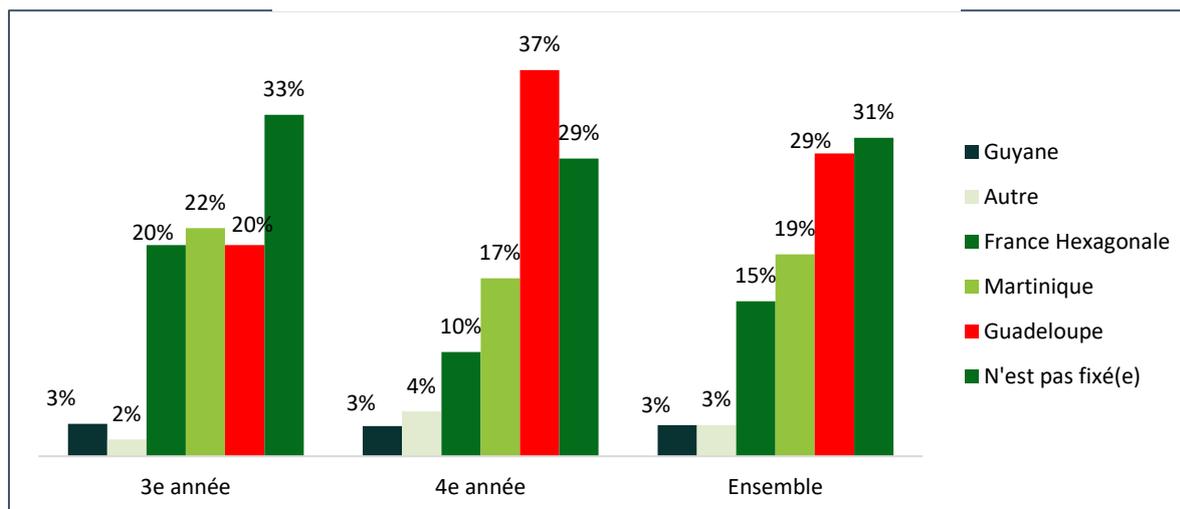
Figure 10 : Choix de réaliser l'internat en Guadeloupe ?



L'absence de la spécialité ou la possibilité de réaliser un parcours avec une surspécialité souhaitée est un facteur moteur du départ d'étudiants. Pour citer un étudiant : « *en France, on a accès à plus de spécialités et surtout aux sur-spécialités. Par exemple l'ophtalmologie pédiatrique ou encore la neuro-oncologie. En Guadeloupe malheureusement la sur-spécialisation est quasi impossible* ».

Au-delà de l'offre de formation, les étudiants parlent également du besoin d'aller « *voir ailleurs* », ainsi par exemple, un étudiant indique que choisir de faire son internat dans l'Hexagone lui permettra de diversifier ses savoirs. « *Étant donné que je ferai déjà 6 de mes années d'études en Guadeloupe, je pense que ça serait bénéfique pour moi de faire mon internat en métropole, ce qui pourrait m'apporter beaucoup plus de diversité et de connaissances variées dans mes études médicales* ».

Figure 11 : Lieu d'exercice en priorité après les études ?



Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 29% des étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année de médecine pensent revenir exercer en Guadeloupe en priorité après leurs études.

En ce qui concerne le choix du futur lieu d'exercice, un tiers des étudiants ayant répondu au questionnaire ne sont pas encore fixés (32,8% en 3^{ème} année et 28,6% en 4^{ème} année). Le top 3 des étudiants en 3^{ème} année et 4^{ème} année de médecine pour le lieu d'exercice prioritaire après leurs études sont la Guadeloupe, la Martinique et la France Hexagonale. Même si un tiers des étudiants à ce stade de leurs études ne sont pas encore fixés sur leur futur lieu d'exercice, les données sont encourageantes concernant la relève sur le territoire.

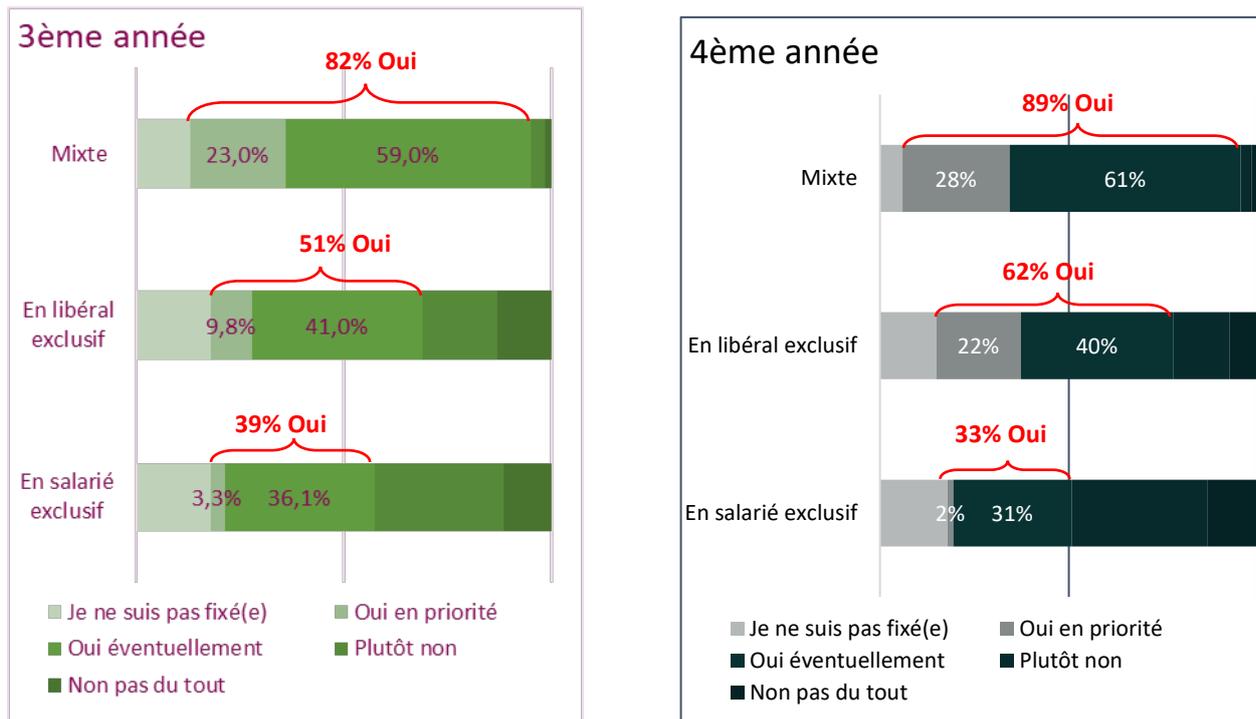
E. Le Choix de spécialité

Pour certaines des spécialités, l'ensemble du cursus ne peut pas être réalisé en Guadeloupe. En effet, pour les cursus hors médecine générale, les étudiants doivent réaliser deux à trois semestres en hexagone en fonction du diplôme d'étude spécialisée choisi. Dans l'ensemble, les spécialités médicales hors médecine générale (30.6 %), les spécialités chirurgicales (23.2 %), et la Médecine générale (10.1 %) sont les principales spécialités choisies. Il est important de noter que parmi les étudiants 18.9 % et 22.1 % ne sont pas fixés sur leur premier et second choix de spécialités. Plus précisément, les étudiants sont attirés prioritairement par la médecine générale, la chirurgie et la pédiatrie. Le point positif, pour les étudiants qui font le choix de la médecine générale, est qu'ils seront en mesure de réaliser l'ensemble de leur cursus en Guadeloupe contrairement à d'autres spécialités qui nécessitent de passer un semestre à deux ans en hexagone.

F. Le Choix d'exercice professionnel et ses déterminants

1. Le choix d'exercice

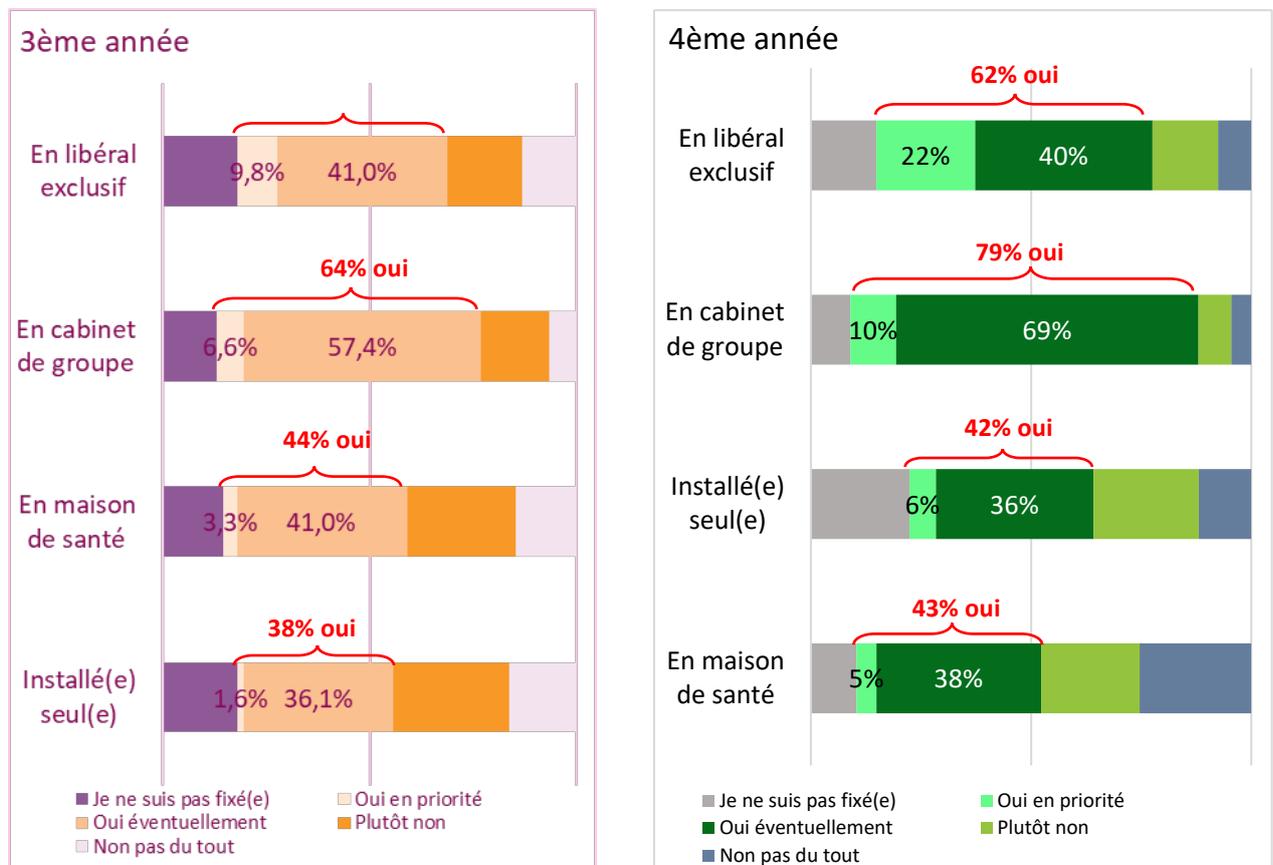
Figure 12 : Souhait d'exercice professionnel après les études ?



Pour le choix de l'exercice professionnel, la majorité des étudiants ayant répondu au questionnaire, soit 82 % des étudiants de 3^{ème} année et 89 % des étudiants de 4^{ème} année de médecine souhaiteraient avoir une pratique mixte, c'est-à-dire une alternance de consultations en cabinet de ville et dans un établissement privé ou public. On observe également un contraste entre les étudiants qui souhaitent exercer en libéral exclusif et ceux qui souhaitent être salarié exclusif. En effet, 50,8 % des étudiants en 3^{ème} année et 62 % des étudiants en 4^{ème} année souhaiteraient exercer un libéral exclusif contre 39,1 % et 33 % des étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année qui souhaiteraient exercer en tant que salarié exclusif.

a. Exercice libéral exclusif

Figure 13 : Choix d'exercice professionnel libéral



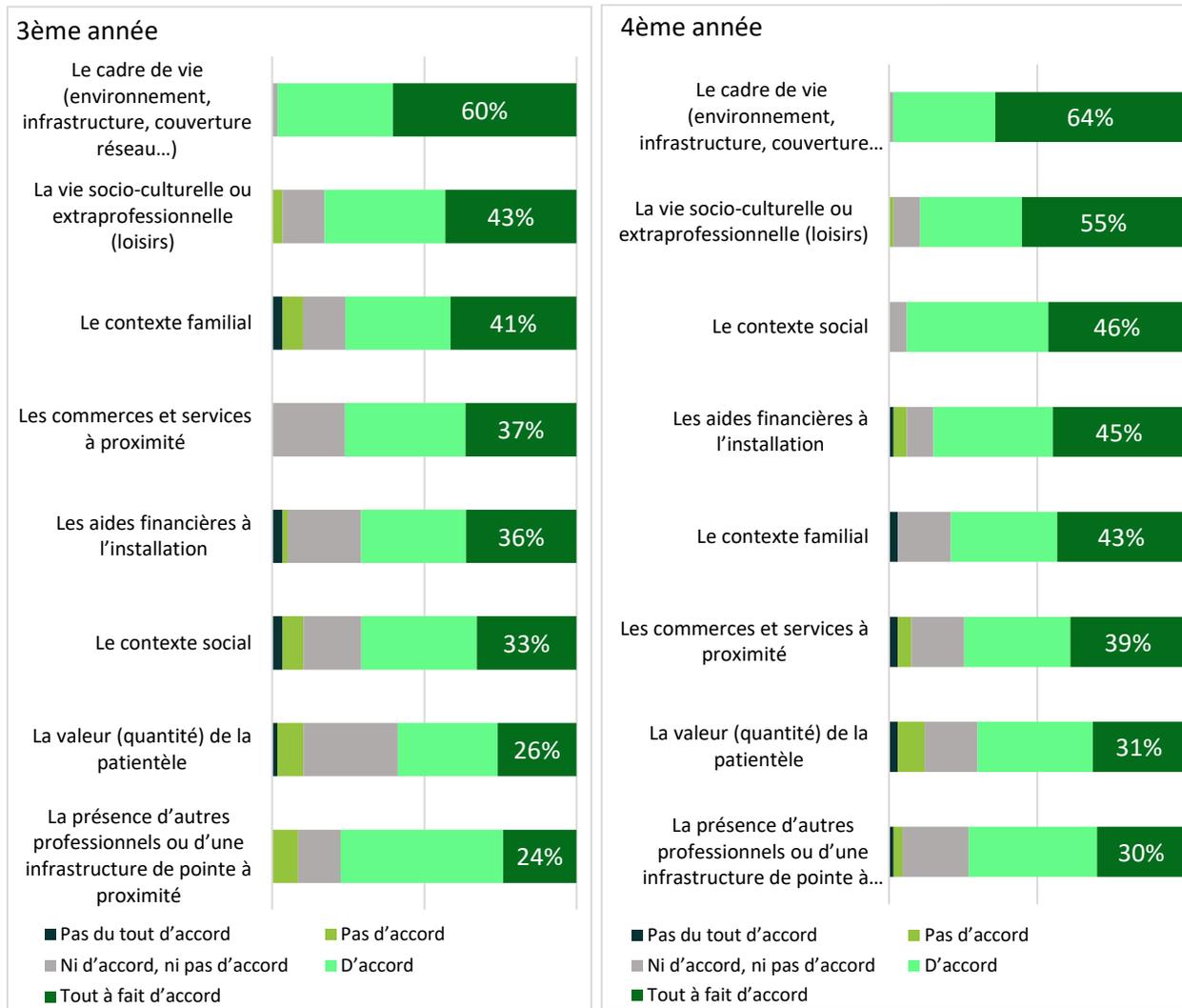
Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 41% des étudiants en 3^{ème} année de médecine souhaiteraient éventuellement exercer en maison de santé.

La majorité des étudiants interrogés souhaiterait exercer dans un cabinet de groupe. On observe en effet que plus de la moitié des étudiants souhaiteraient travailler en cabinet de groupe, et plus d'un tiers d'entre eux déclarent souhaiter travailler en maison de santé ou en étant installés seuls.

Dans le top 3 des facteurs influençant le choix de l'exercice libéral exclusif, on retrouve le cadre de vie, la vie socio-culturelle ou extraprofessionnelle et le contexte familial. On observe une différence pour le contexte familial entre la 3^{ème} et 4^{ème} année. En 3^{ème} année, le contexte familial est en 3^{ème} position alors qu'en 4^{ème} année il est relayé en 5^{ème} position au profit du contexte sociale et des aides financières à l'installation.

Figure 14 : Déterminant en choix d'exercice professionnel libéral

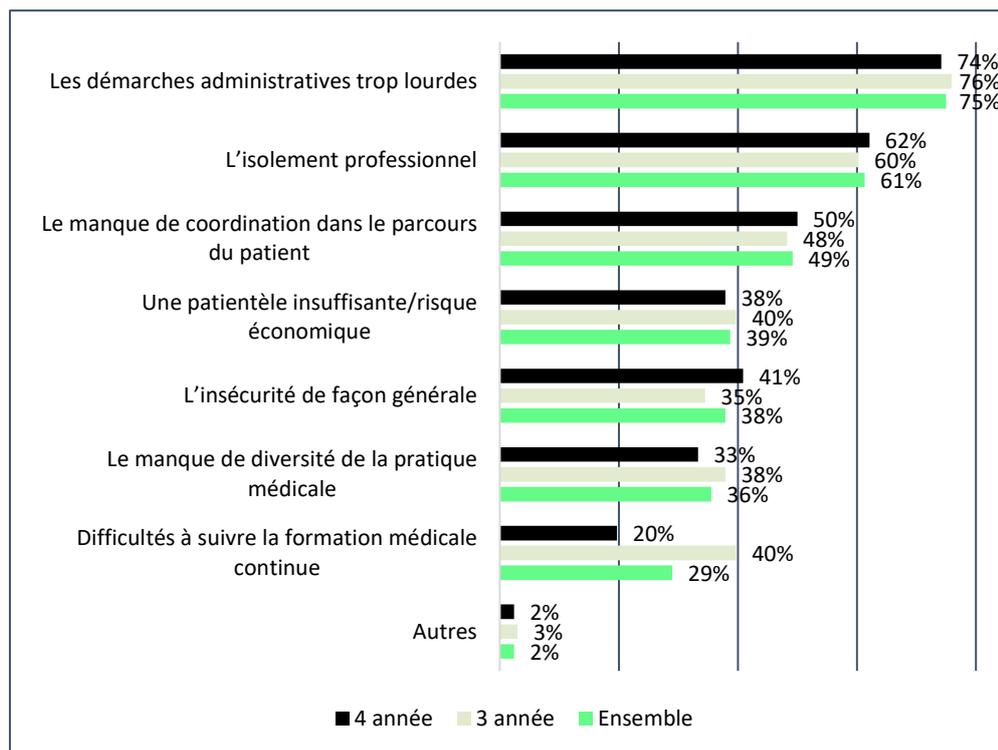


Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 64% des étudiants en 4ème année de médecine pense que le cadre de vie est un déterminant au choix du lieu d'exercice libéral

Pour ce qui est des freins les plus souvent déclarés par l'ensemble des étudiants répondants, ce sont les démarches administratives trop lourdes, l'isolement professionnel et le manque de coordination dans le parcours du patient qui sont cités. Certains freins ne sont pas appréhendés de la même manière par les étudiants en 3ème année et par ceux en 4ème année. Notamment, la difficulté à suivre la formation médicale en continu qui semble impacter plus particulièrement les étudiants en troisième année.

Figure 15 : Freins au choix d'exercice professionnel libéral

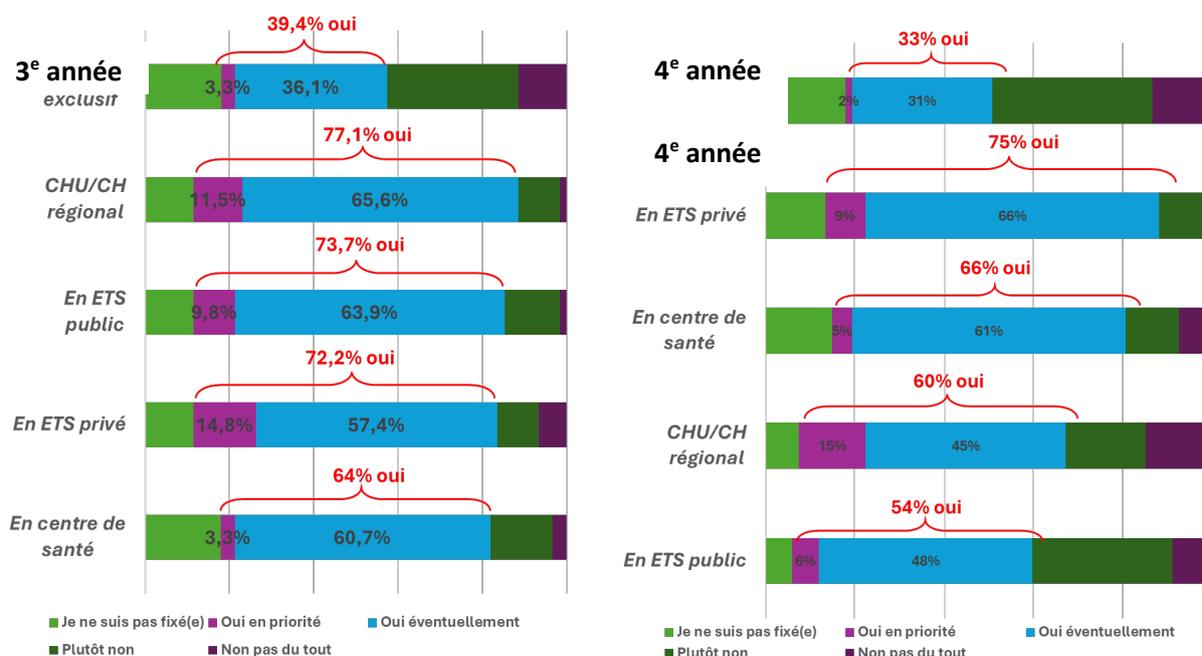


Source & Exploitation :
ORSAG
Lecture : 75% des étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année pensent que les démarches administratives trop lourdes seraient un frein à l'exercice du métier en libéral.

b. Exercice salariat exclusif

Pour les étudiants ayant répondu au questionnaire et qui ont choisi le salariat exclusif, les étudiants de troisième année sont plus nombreux à choisir l'hôpital (CHU/CH régional) et l'établissement public. Les étudiants de quatrième année sont plus nombreux à choisir les établissements du secteur privé et les centres de santé.

Figure 16 : Choix d'exercice professionnel salarié

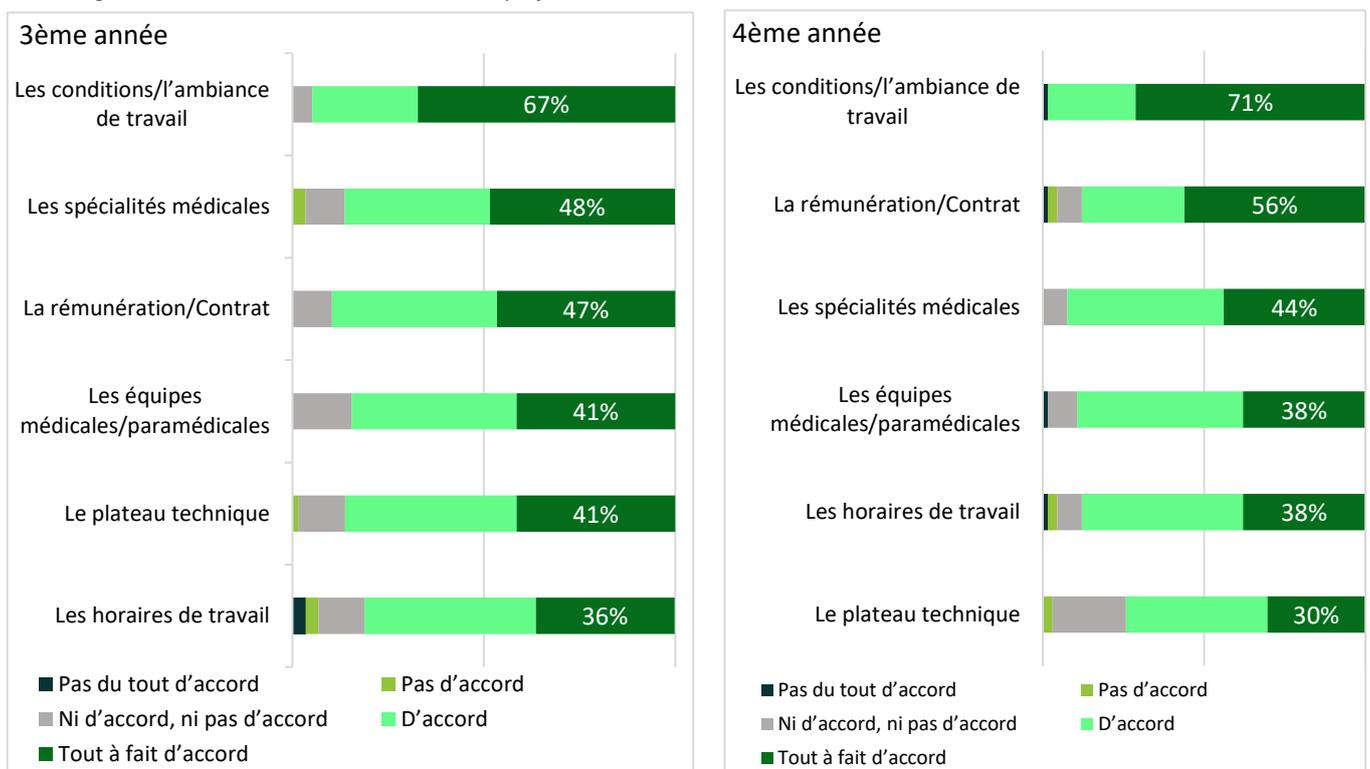


Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 61% des étudiant en 4^{ème} année souhaiteraient éventuellement exercer en centre de santé.

Les principaux déterminants du choix de l'exercice salarié sont pour les étudiants, quelle que soit l'année d'étude, les conditions et l'ambiance de travail, la rémunération avec le contrat de travail et le choix de spécialités médicales. Si les 3 principaux déterminants influençant le choix d'exercice salarié ne changent pas entre les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année, on peut observer en revanche que l'ordre de priorité de ces déterminants change selon le niveau d'étude. On observe que pour les étudiants en 4^{ème} année, plus de la moitié (56 %) d'entre eux sont tout à fait d'accord avec le fait que la rémunération et le contrat de travail sont des déterminants importants dans le choix d'un exercice professionnel salarié. En revanche pour les étudiants de troisième année, la rémunération et le contrat de travail arrivent en troisième position dans le top 3 avec un peu moins de la moitié des étudiants qui sont tout à fait d'accord avec le fait qu'il s'agirait d'un déterminant dans le choix de l'exercice professionnel salarié.

Figure 17 : Déterminant au choix d'exercice professionnel salarié



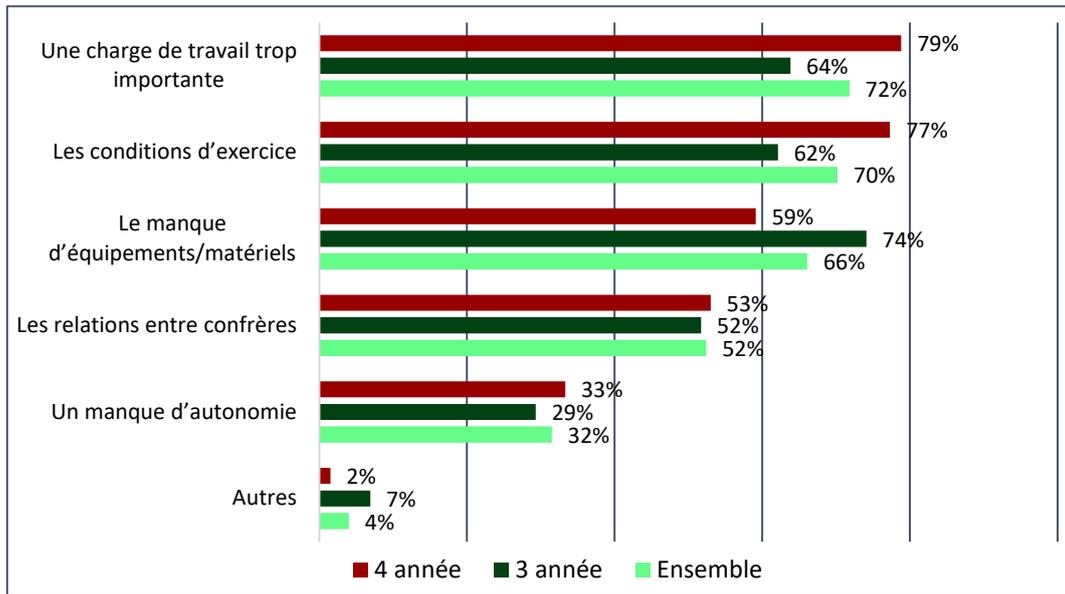
Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 56% des étudiants en médecine en 4^{ème} année déclarent que la rémunération ou le contrat sont des déterminants dans le choix d'un exercice salarial exclusif.

Concernant les freins au choix de l'exercice salarié exclusif, les étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année indiquent une charge de travail trop importante, des conditions d'exercice et un manque d'équipement/matériel. Le manque d'équipement et de matériel ainsi que les conditions d'exercice se retrouvent également dans le top 3 des demandes d'aide formulées par les étudiants dans la partie « C. Aide en soutien à l'étude ». On observe de légères différences dans l'ordre du top 3 des freins entre étudiants de 3^{ème} année et 4^{ème} année. Pour les étudiants de 3^{ème} année, le premier frein au choix de l'exercice salarié est le manque d'équipement et de matériel (74 %), ensuite la charge de travail trop importante (64 %) et les conditions d'exercice (62 %). Pour les étudiants de 4^{ème} année, la charge

de travail trop importante (79%) est le premier frein au choix d'exercice salarié, suivi des conditions d'exercice (77%) et du manque de matériels et d'équipements (59%).

Figure 18 : Freins au choix d'exercice professionnel salarié

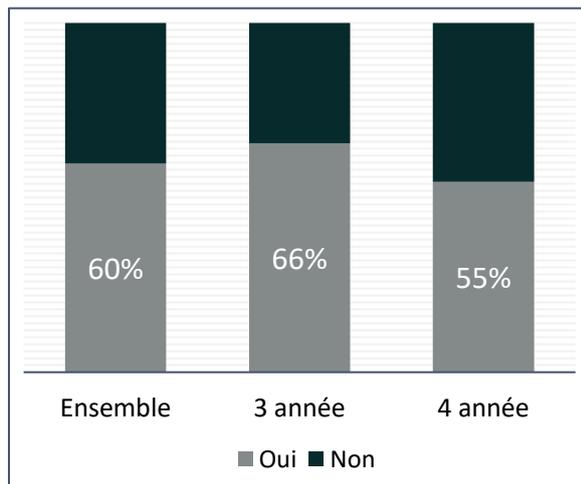


Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 72% des étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année pensent que la charge de travail trop importante serait un frein à l'exercice du métier salarié.

G. Plus de freins en Guadeloupe

Figure 19 : Freins au choix d'exercice professionnel en Guadeloupe ?



Parmi les étudiants répondants, 60 % pensent qu'il y aurait plus de freins à l'exercice du métier en Guadeloupe que dans d'autres régions. Les données montrant que parmi les étudiants ayant passé leur baccalauréat en Guadeloupe, 57 % d'entre eux pensent également qu'il y aurait plus de freins à exercer en Guadeloupe.

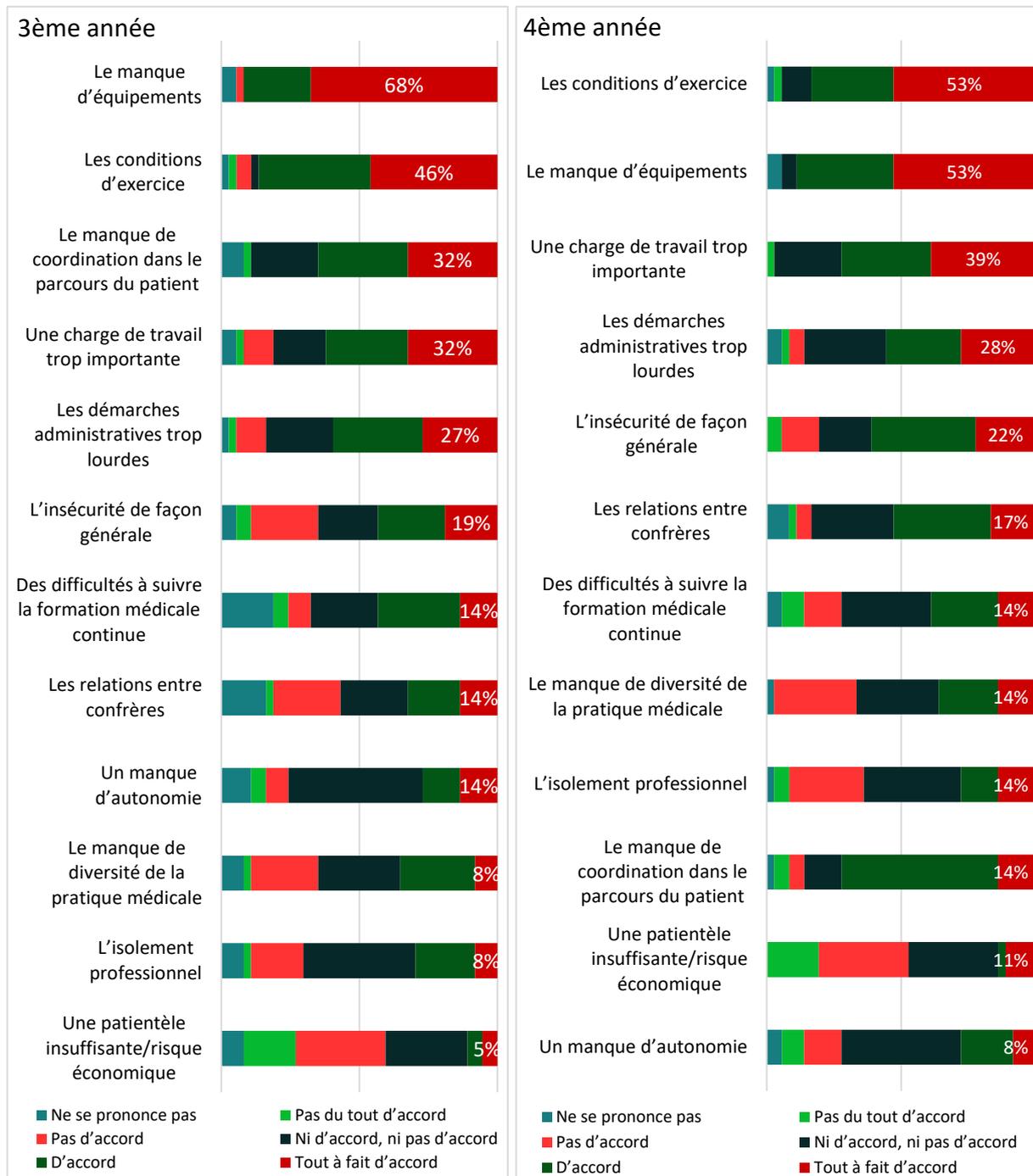
Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 60% des étudiants en 3^{ème} et 4^{ème} année de médecine pensent qu'il y aurait plus de freins à exercer en Guadeloupe que d'autres régions.

Les obstacles à exercer sur le territoire, exprimés par les étudiants, concernent principalement le manque d'équipements, les conditions d'exercice et une charge de travail jugée trop importante. Le manque de coordination dans le parcours du patient est un des freins qui apparaît dans le top 3 pour les 3^{ème} année alors qu'il est indiqué en dixième position pour les étudiants de 4^{ème} année, au profit de la charge de travail trop importante et des démarches administratives jugées trop lourdes. Ces

indications sont à prendre en compte pour mettre en place des stratégies globales d'attractivité pour le territoire.

Figure 20 : Freins au choix d'exercice professionnel en Guadeloupe

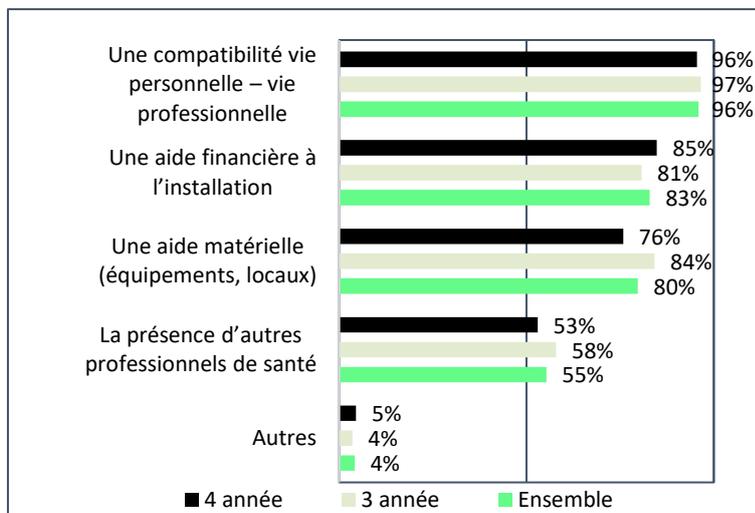


Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 14% des étudiants en médecine en 3ème année sont tout à fait d'accord avec le fait que les difficultés à suivre la formation médicale continue seraient un frein plus important en Guadeloupe que dans d'autres régions

H. Inciter à exercer dans une zone prioritaire

Figure 21 : Qu'est-ce qui inciterait à exercer dans une zone d'intervention prioritaire ?



Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 81% des étudiants en médecine en 3^{ème} année pensent qu'une aide financière à l'installation les inciterait à exercer dans une zone d'intervention prioritaire.

Interrogés sur les conditions nécessaires pour exercer dans une zone prioritaire, les réponses des étudiants participants montrent que la préservation de l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle serait une condition importante pour s'installer dans une zone sous-médicalisée. Une aide financière à l'installation et une aide matérielle (équipements, locaux) seraient des aides qui inciteraient le plus d'étudiants à exercer dans une zone prioritaire.

En contraste avec ces déclarations, seuls 20% des étudiants déclarent être au courant des dispositifs existants pour les aides à l'installation. Ainsi, 68% des étudiants répondant au questionnaire en 3^{ème} et 4^{ème} année de médecine souhaiteraient être mieux informés et aidés dans leur projet d'installation.

Les étudiants ont pour la plupart indiqué dans des verbatims souhaiter avoir des informations sur l'ensemble des aides. Pour citer un étudiant de troisième année « Sur tous les points, être au courant de chaque aide qu'on pourrait avoir ».

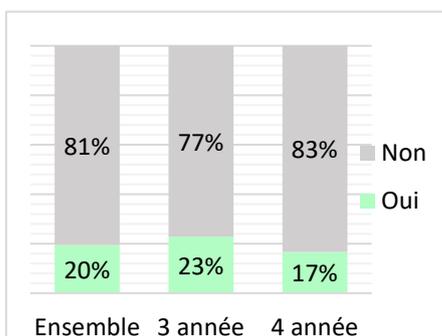
Quelle que soit l'année d'étude une demande globale d'information est plébiscitée par les étudiants. Ainsi par exemple, un étudiant de 4^{ème} année fait la remarque qu'il souhaiterait :

« Avoir une liste +/- précise des possibilités d'emploi /terrain disponibles pour le CESP (que ce soient les places disponibles pendant l'internat et après en France et aux Antilles) - être mieux informé des conditions d'ouverture de postes pour le CESP - voir une sécurisation de ce poste - liste des spécialités moins développées /inexistantes selon les zones ».

Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 70% des étudiants en médecine en 4^{ème} année souhaiteraient être informés et aidés dans leurs projets d'installation future.

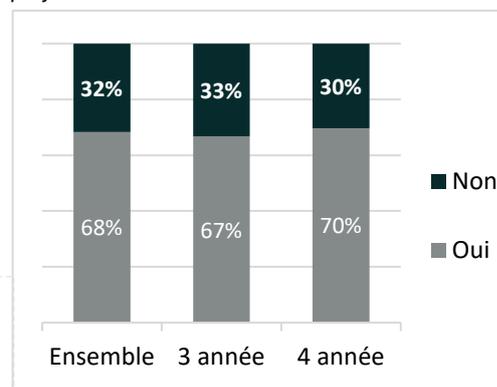
Figure 22 : Connaître les dispositifs existants pour les aides à l'installation ?



Source & Exploitation : ORSAG

Lecture : 17% des étudiants en médecine en 4^{ème} année déclarent être au courant des dispositifs existants pour les aides à l'installation.

Figure 23 : Souhait d'être informé et aidé pour un projet d'installation ?

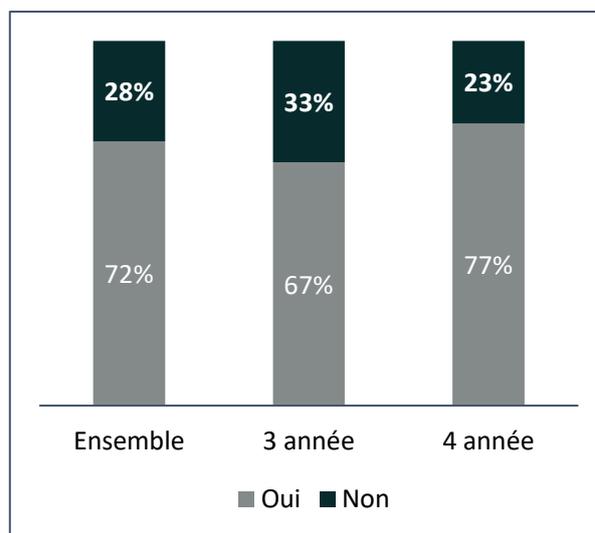


I. La télémédecine

Au même titre que le CESP⁷ et le CDE⁸, la télémédecine représenterait une des aides pour les zones sous-denses en médecine. En effet, les personnes vivant en zones rurales et éloignées de médecins seraient les premières bénéficiaires de la téléconsultation et auraient un meilleur accès aux soins. Dans notre enquête, 72 % des étudiants envisagent de recourir à la télémédecine dans le cadre de leur pratique future.

Pour les 28 % des étudiants qui ne l'envisagent pas, la médecine est une science humaine, ou le contact est important afin de poser un bon diagnostic.⁹ Le contact humain physique réel est essentiel pour poser un diagnostic adapté aux patients : Un étudiant indique « Ça ne m'intéresse pas de faire des consultations à travers un écran, c'est important pour moi d'avoir un vrai contact avec le patient et de pouvoir l'examiner » mais d'autres étudiants restent mitigés sur la question « Je trouve que faire de la télémédecine c'est bien si le patient est trop loin, et qu'il ne peut pas se déplacer. Le problème aussi est la mauvaise connexion chez des patients, qui ne nous permet pas de voir bien les détails sur la peau par rapport aux plaies etc... Mais, il est évident que d'avoir le patient en face de nous en vrai est une meilleure chose sur les détails de l'examen clinique, anamnèse. ».

Figure 24 : Recourir à la télémédecine ?



Source & Exploitation : ORSaG

Lecture : 72% des étudiants de 3^{ème} et 4^{ème} année déclarent envisager de recourir à la télémédecine lors de leur pratique future.

II. Discussion

A. Profil des étudiants en médecine

Le profil des 166 étudiants en médecine interrogés dans le cadre de cette étude est un profil majoritairement féminin, d'environ 22 ans. Les étudiants sont issus en majorité d'un milieu aisé, de parents cadres ou employés et d'une première année d'étude de médecine en Guadeloupe. Ces données sont cohérentes avec les profils des étudiants observés dans différentes revues et articles

⁷ Le contrat d'engagement de service public (CESP), créé par la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, prévoit que les étudiants en médecine peuvent se voir accorder une allocation mensuelle à partir de la 4^{ème} année des études médicales. En contrepartie de l'allocation perçue et pendant un nombre d'année égal au temps de perception, les étudiants doivent exercer leurs fonctions, à compter de la fin de leur formation, dans des lieux d'exercice spécifiques dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins. Plus d'information sur : <https://sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/le-contrat-d-engagement-de-service-public-cesp/article/le-principe-du-cesp>

⁸ Le Contrat de début d'exercice (CDE) s'adresse à l'ensemble des médecins qui exercent depuis moins d'un an. Il est mis en place par le ministère du travail, de la santé et des solidarités, et constitue une aide financière à l'installation en contrepartie d'une installation en zone prioritaire, pratiquer les tarifs de secteurs et s'inscrire dans un dispositif d'exercice coordonné. Plus d'information sur : <https://sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/contrat-de-debut-d-exercice-cde/CDE>

⁹ <https://www.slate.fr/sante/besoinsensante/episode-1-telemedecine-solution-desert-medicaux>

scientifiques. En 2021, Caroline Lebaux¹⁰ a réalisé une thèse sur les étudiants en médecine dans laquelle la description du profil des étudiants indique que la situation socio-professionnelle des parents est majoritairement composée de cadres, professions intellectuelles supérieures et d'employés.

Cette répartition des catégories socio-professionnelles dans cette sous-population des étudiants en médecine est très différente de celle de la population générale en Guadeloupe composée de 4.9% de cadres et professions intellectuelles. Par ailleurs, pour moins de 2 étudiants sur 10, un des deux parents exerce dans le secteur médical ou paramédical. Le métier des parents ne semble pas affecté le choix d'orientation des étudiants en médecine. En revanche, les études de médecine restent clivées socialement. Il s'agit d'études longues et coûteuses qui ne sont donc pas toujours accessibles à tous. Caroline Lebaux note que la majorité des étudiants qui sont internes lors des études, ont passé leur ECN dans la région de leur internat. Les étudiants interrogés sont une génération charnière entre les réformes. Dans la note d'information du SIES¹¹, les étudiants en provenance de PACES étaient plus susceptibles de redoubler que depuis la réforme de 2020. Ainsi la majorité des étudiants ayant répondu lors de l'enquête sont des étudiants issus d'un parcours LAS et PASS mais il faut également prendre en compte que certains sont issus d'un parcours PACES et d'autres ont connu la réforme de 2020 et ont pu se retrouver en PACES et PASS ou LAS par la suite. On observe en Guadeloupe, les mêmes résultats pour notre étude.

B. Choix et condition à la poursuite d'études

En ce qui concerne les motivations, la majorité des étudiants sont motivés par le fait de faire un métier utile. Déjà, en 2017 une étude réalisée auprès d'internes a montré que 74 % d'entre eux étaient motivés par le fait de faire un métier utile.¹²

Cependant, on observe dans ces différentes études que la qualité de vie est seulement en quatrième position. Dans le cadre de l'enquête réalisée sur les étudiants en médecine en Guadeloupe, la qualité de vie est également la motivation la moins spécifiée par les étudiants. Toujours dans la thèse de Caroline Lebaux, pendant la période covid, une enquête sur les internes a révélé également que les motivations principales des étudiants et internes à faire des études de médecine étaient de faire un métier utile, aider et accompagner les patients ou encore avoir une bonne qualité de vie. Dans ces deux études décrites plus haut en 2017 et 2021, on observe que les freins sont identiques. Commettre des erreurs médicales, sacrifier sa vie personnelle et avoir une charge de travail trop importante de travail. Ces trois freins sont donc les mêmes freins qui reviennent sur le territoire de Guadeloupe.

Dans la thèse d'Elodie Urbino sur le vécu de l'externat par les étudiants en médecine issus de la faculté d'Hyacinthe Bastaraud en 2019¹³, donc avant la réforme de deuxième cycle, les étudiants étaient affectés dans des facultés de l'hexagone pour le 2^e cycle de 2014 à 2016. Les principales difficultés évoquées dans le cadre de la réalisation du DFASM1 en hexagone étaient l'éloignement de leurs proches et l'intégration sociale. Lors de notre enquête, 83,1 % des étudiants déclaraient que la

¹⁰ Caroline Lebaux. Facteurs influençant l'évolution du projet professionnel et du niveau d'empathie chez les étudiants au cours du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales à l'UPEC. Sciences du Vivant [q-bio]. 2021. ffdumas-03435522f, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03435522>

¹¹ Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

¹² **Enquête Appel Médical Search sur les motivations des étudiants en médecine.** « Les étudiants en médecine placent la qualité de vie au cœur des préoccupations pour leur avenir ». Communiqué de presse Paris, le 16 février 2017.

¹³ Élodie Urbino. « Le vécu de l'externat par les étudiants en médecine issus de la faculté Hyacinthe Bastaraud. Médecine humaine et pathologie. » 2018. ffdumas-02063657f <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02063657>

proximité familiale et le cadre de vie (64,1 %) étaient des avantages du choix de réaliser le 2^{ème} cycle en Guadeloupe. En contraste, dans l'enquête de 2019, on observe que 70 % des étudiants déclarent l'éloignement familial et 56,4 % des étudiants déclarent l'intégration sociale comme des principales difficultés rencontrées au deuxième cycle en hexagone. En termes de difficultés pour l'éloignement, en 4^e position après le climat viennent les dépenses pour 39.4 % des étudiants. Dans cette même étude d'Elodie Urbino, 57,3 % des étudiants étaient favorables à la mise en place d'une faculté de médecine d'accueil de plein exercice aux Antilles-Guyane. Pour ceux qui n'y étaient pas favorables, les principales raisons avancées étaient la crainte d'une mauvaise qualité de formation (manque de professeurs, manque de terrain de stage, manque de moyens matériels des établissements hospitaliers, environnement technique pauvre...) ; la nécessité de « voir autre chose » (nouvelles expériences personnelles, découverte du fonctionnement de nouveaux hôpitaux, diversité des pathologies...) ; et des conditions jugées peu favorables à la préparation des ECN (absence de confrontation aux autres externes, absence de bibliothèque médicale, absence de conférence privée...).

Dans le cadre de notre enquête, environ la moitié des étudiants considère que réaliser leur deuxième cycle en Guadeloupe constitue un avantage pour un coût global des études moins important. Et la majorité des étudiants interrogés ont des craintes par rapport à la réalisation du deuxième cycle en Guadeloupe. Les étudiants ont pu s'exprimer sur les craintes organisationnelles, de communication, de dépenses et de qualité sur une réalisation de leur deuxième cycle en Guadeloupe. On remarque que les craintes mises en avant dans l'enquête de 2019 font écho à celles présentées dans les verbatims des étudiants de notre enquête 2023/2024.

En France pour tous les étudiants, quel que soit leur parcours, il existe un certain nombre d'aides pour les soutenir dans leur vie au quotidien. Pour la question du logement, il y a les APL, les logements étudiants du Crous et les aides aux transports qui représentent un remboursement partiel des abonnements au transport en commun, et vélos publics. Les étudiants sont moins attirés par le contrat d'engagement de services (CESP), seuls 37 % des 3^{ème} année et 26 % des 4^{ème} année sont tout à fait d'accord sur le fait que cela représenterait une aide au soutien pour poursuivre leurs études. Dans l'enquête Appel Médical Search sur les motivations des étudiants en médecine de 2017, pour 56 % des internes et étudiants interrogés, ces mesures ne les encouragent pas à s'installer dans un désert médical temporaire. Les mesures telles que les CESP sont considérées comme des années obligatoires en plus et non comme réellement une aide.¹⁴ Dans une enquête sur la santé mentale des jeunes médecins en 2021, la santé mentale des étudiants en médecine est décrite comme dégradée¹⁵. Le communiqué de presse indique des causes multifactorielles pour expliquer cette dégradation dont l'impact de la pandémie du Covid-19. Le dossier de presse dénonce également des cas de violence (humiliation ou harcèlement sexuel ou agression sexuelle) infligés lors de stages ou internat par des supérieurs ou encadrants. Toujours en 2021, dans une enquête menée à Rouen à propos du ressenti des étudiants en médecine par rapport à leur externat et de leur lien vis-à-vis de la médecine du travail¹⁶, l'étude montre l'existence d'un mal-être chez les étudiants en raison de leur cursus

¹⁴ **Enquête Appel Médical Search sur les motivations des étudiants en médecine.** « Les étudiants en médecine placent la qualité de vie au cœur des préoccupations pour leur avenir ». Communiqué de presse Paris, le 16 février 2017.

¹⁵ <https://start.lesechos.fr/societe/vie-ecole/une-enquete-nationale-revele-letat-de-sante-mentale-preoccupant-des-etudiants-en-medicine-1772071>

¹⁶ Vincent Maufroid. Étude sur le ressenti des étudiants en médecine de Rouen à propos de leur externat, de leur état de santé général ainsi que leurs liens vis-à-vis de la médecine du travail – Février 2020-Septembre 2021. Médecine humaine et pathologie. 2021. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03373116>

universitaire long et difficile, marqué par des limites et des difficultés créant les risques psychosociaux dès le début des études médicales. En Guadeloupe, l'enquête montre qu'en plus des demandes d'aide pour l'achat de matériels et fournitures, des aides au déplacement basées sur des frais réels, les étudiants demandent un soutien académique et psychologique.

Dans différents documents bibliographiques, la spécialité médicale la plus choisie est la médecine générale. Dans notre enquête, la médecine générale, la chirurgie et la pédiatrie, sont le top 3 des spécialités les plus choisies. On observe donc une forte similitude entre les résultats des différentes études concernant le choix des spécialités d'une région à l'autre et d'une année à l'autre.

C. Choix d'exercice professionnel et de carrière

Pour le choix d'exercice professionnel, la majorité des étudiants choisissent un exercice professionnel mixte en premier lieu, libéral ensuite puis salarial. En 2014, l'ORS Alsace publie un rapport dans lequel 62% des internes interrogés répondent choisir en priorité l'exercice libéral exclusif. L'article mentionne une enquête sur les motivations des étudiants en médecine de 2017 où près de 45% des étudiants interrogés souhaitent privilégier une activité mixte. En Guadeloupe, les étudiants choisissent à part égale l'exercice libéral et salarié. Pour les étudiants qui souhaitent majoritairement travailler en libéral, ils font principalement le choix, en 4^{ème} et 3^{ème} année, de travailler en cabinet de groupe. Le cadre de vie, la vie socio-culturelle ou extraprofessionnelle et le contexte familial sont les principaux déterminants pour ce choix de carrière. La charge trop lourde des démarches administratives, l'isolement professionnel et le manque de coordination dans le parcours du patient sont les principaux freins à l'exercice libérale exclusif.

En 2014, une étude menée auprès des internes a montré également que les temps administratifs trop importants, la charge de travail trop importante, les horaires et l'isolement professionnel sont des freins ou des craintes à l'exercice libérale exclusif.¹⁷ Ainsi, on retrouve des freins identiques malgré le nombre d'années qui séparent les deux études et malgré le statut des étudiants, qu'ils soient internes ou en 3^{ème}/4^{ème} année. Pour les étudiants qui ont choisi le mode d'exercice salarial, en 3^{ème} année, ils sont plus nombreux à préférer exercer au sein d'un CHU/ CH ou un Etablissement public comparé aux étudiants de 4^{ème} année qui préféreront les établissements privés et les centres de santé. Les principaux déterminants pour le choix de ce type d'exercice pour les étudiants sont les conditions et l'ambiance de travail, la rémunération, le contrat de travail et les spécialités médicales qui s'opposent aux principaux freins, soit la charge de travail trop importante, les conditions d'exercices et le manque d'équipements et matériels.

Dans l'enquête menée en 2017, 56 % des internes interrogés considéraient que les mesures gouvernementales n'étaient pas suffisantes pour les encourager à s'installer dans un désert médical. L'analyse qualitative de l'étude avait révélé que les mesures n'aideraient pas les déserts médicaux et ne représenteraient que des années obligatoires supplémentaires. On observe dans notre étude que la moitié des étudiants pense qu'il y aurait plus de freins à l'exercice de la médecine en Guadeloupe que dans d'autres régions. En Guadeloupe, dans plusieurs revues bibliographiques, le manque

¹⁷ ORS Alsace, « *Les attentes professionnelles et le devenir des internes de médecine générale. Enquête auprès des internes en médecine générale* », Mai 2014, Marie ANSELM, Marie MIELCAREK.

d'équipement est une donnée qui ressort aussi bien dans les demandes d'aide de la part des étudiants que dans les feins à l'exercice sur le territoire. En effet, ce qui inciterait le plus les étudiants à exercer en Guadeloupe, qui est une zone prioritaire, serait une aide à la compatibilité vie personnelle et vie professionnelle, une aide financière à l'installation et une aide matérielle (équipement et locaux...). Une faible partie des étudiants interrogés est informée sur les dispositifs d'aides à l'installation, mais l'étude montre que la majorité d'entre eux souhaiterait l'être. Par ailleurs, la majorité des étudiants qui souhaitent être informés, souhaiteraient l'être sur l'ensemble des aides existantes et sur les démarches à effectuer pour obtenir ces aides.

Conclusion

Pour conclure ce rapport, les objectifs de ces enquêtes étaient d'identifier les choix de mode d'exercice des futurs médecins, d'identifier les sources de motivation et de craintes pour exercer la médecine en Guadeloupe et enfin d'identifier des besoins professionnels pour ces futurs médecins.

Les étudiants qui ont répondu à l'enquête étaient nombreux à ne pas être réellement fixés sur leurs futures pratiques professionnelles. Ce résultat peut se comprendre car, compte-tenu du nombre d'années d'étude qu'il leur reste en fonction de leur spécialité avant d'exercer, la question peut paraître prématurée.

En revanche, les étudiants sont attirés majoritairement par une pratique mixte de la médecine (dont l'installation et le travail de groupe). A travers l'analyse des déterminants et freins à la pratique libérale exclusive et salariale exclusive de la médecine, on observe que les étudiants recherchent pour leurs pratiques futures un mode d'exercice de la médecine qui leur apportera une stabilité et une sécurité économique, tout en conservant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les futurs médecins sont motivés par le fait de faire un métier utile, de sauver des vies et de venir en aide à leurs patients, mais sans que leur pratique impacte négativement leur cadre de vie, leur activité extraprofessionnelle et leur environnement de travail. Il existe de réelles craintes des étudiants par rapport à la pratique de la médecine et plus particulièrement la pratique de la médecine en Guadeloupe. En effet, le manque d'équipements et de matériels, les conditions d'exercice, les démarches administratives trop lourdes et le manque de coordination dans le parcours du patient inquiètent les étudiants et sont des freins qui reviennent à plusieurs reprises dans l'enquête.

Les futurs médecins souhaiteraient être mieux informés sur les dispositifs d'aides à leur disposition. Selon les résultats, des aides à la compatibilité vie personnelle et vie professionnelle, des aides financières à l'installation et matérielles (équipements, locaux), inciteraient les futurs médecins à venir s'installer en Guadeloupe, et la rendrait ainsi plus attractive.



www.orsag.fr



Enceinte du GIP RASPEG

Imm. Le Squale, Rue René RABAT • Houelbourg sud II • 97 122 Baie-Mahault
Tel : 0590 47 61 94 • Fax : 0590 47 17 02 • Email : info@orsag.fr